

élaboré le mercredi 24 juin 2026 à 11h00 par Air Pays de la Loire

à destination des préfets, DREAL, ARS, COZ et AASQA

niveaux de procédures diffusées

	PM10			O3		
	hier	aujourd'hui	demain	hier	aujourd'hui	demain
	23 juin	24 juin	25 juin	23 juin	24 juin	25 juin
44	PA	A	0	IR	A	0
49	0	0	0	IR	A	0
53	0	IR	0	IR	0	0
72	0	0	0	IR	0	0
85	PA	A	0	IR	A	0

PM10 : particules fines

O3 : ozone

légende:

0 : pas de dépassement

IR : procédure d'information et de recommandation

A : procédure d'alerte

PA : procédure d'information allégée sur www.airpl.org

commentaires sur la situation en cours ou prévue

Les conditions météorologiques exceptionnelles se maintiennent sur la région des Pays de la Loire ce jour.

Dans ce contexte, la production d'ozone est intensifiée et conduira à des dépassements du seuil d'information-recommandation (180 µg/m3 sur une heure). Les départements de Loire-Atlantique et Maine-et-Loire sont en alerte sur persistance comme prévu hier, auxquels s'ajoute aujourd'hui le département de la Vendée.

En parallèle, une remontée d'un panache de sable saharien engendre une hausse des particules PM10, avec dépassement du seuil d'information-recommandation (50 µg/m3 sur une journée) depuis hier sur les départements de Loire-Atlantique et Vendée. Le dépassement de ce seuil est maintenu pour aujourd'hui sur les départements de Loire-Atlantique et Vendée auxquels s'ajoute le département de Mayenne. Cela engendre une procédure d'alerte sur persistance sur les particules fines pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.

IMPORTANT

* Ce bulletin de prévision ne doit pas être rediffusé au public.

* Un communiqué d'information «grand public» est diffusé par Air Pays de la Loire, par délégation du préfet, conformément aux arrêtés préfectoraux départementaux relatifs à la gestion des épisodes de pollution de l'air.

*A la fin d'un épisode de pollution, ce bulletin de prévision est émis en faisant apparaître le retour à la normale et vaut alors bulletin de fin d'épisode.

Bulletin diffusé à :

- Préfectures 44, 49, 53, 72, 85

- DREAL, ARS, COZ, AASQA zone ouest